

Aminata Diabira

UAR 34 « Esprit critique et créativité : sensibiliser les élèves aux enjeux du numérique ».

La connaissances des risques et dangers liés aux usages d'Internet en CE1

Master 2 « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Année 2016-2017

Introduction

L'éducation aux médias et à l'information permet de former des futurs citoyens éclairés, capables de se forger leurs propres opinions à partir des informations dont ils disposent. Il est attendu des élèves qu'ils développent une attitude critique à l'égard des messages qui leur sont adressés afin d'identifier et d'analyser leur intérêt. Sur le site Eduscol, figure un article intitulé « L'EMI et les nouveaux programmes (cycle 2 et 3)¹ dans lequel nous observons une insistance sur la notion « d'esprit critique ».

A travers l'analyse du programme d'éducation aux médias, on comprend que l'esprit critique est la compétence essentielle pour l'élève. Elle lui permet de remettre en question des faits, des énoncés de la vie quotidienne. Aussi, elle l'aide à reconnaître et éviter des erreurs auxquelles nous sommes confrontés régulièrement dans la société. L'élève prendra alors du recul sur un fait pour l'analyser et évaluer sa consistance.

En effet, dans le **volet 1** intitulé « les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux », il est dit : « L'éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique » .

Le **volet 2** traite des contributions essentielles des différents enseignements au socle commun. Il est également affirmé que l'éducation aux médias permettrait de développer et favoriser une attitude critique et réfléchie de l'élève : « (...) dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ Questionner le monde, la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explications et argumentations et à porter un jugement critique. »

Aussi, l'EMI aiderait l'élève à devenir un citoyen éclairé : « Confronté à des dilemmes moraux simples, à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l'injustice, l'élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l'argumentation, l'interrogation raisonnée, l'élève acquiert la capacité d'émettre un point de vue personnel, d'exprimer ses sentiments, ses opinions, d'accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique.

Dans le **volet 3** concernant tous les enseignements. On insiste sur le fait que l'EMI favorise une démarche de questionnement chez l'élève dans toutes les disciplines (Questionner le monde, langue

1 [Http://eduscol.education.fr/cid98362/l-emi-et-les-nouveaux-programmes-cycle-2-et-3.html](http://eduscol.education.fr/cid98362/l-emi-et-les-nouveaux-programmes-cycle-2-et-3.html)

et littérature, mathématiques, , arts plastiques, éducation musicale). Effectivement, ils sont amenés à observer minutieusement un fait pour le remettre en question. Le but de l'EMI est de favoriser la pensée critique.

Le socle commun de compétences et de connaissances aborde également l'éducation au médias et à l'information dans le pilier quatre intitulé « La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC). Il y est précisé les connaissances, les capacités et les attitudes attendues. Il est attendu que l'élève ait une attitude responsable, c'est-à-dire :

- une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible.
- une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs.

Enfin, le B2i atteste le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'Internet. Le domaine 2 du B2i s'intitule : « adopter une attitude responsable ». L'élève doit connaître les lois et les règlements qui régissent l'usage des TICE. Aussi, il doit comprendre que la validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques. L'objectif principal est de prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et d'adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

Il est dit que l'élève doit être capable de :

- appliquer les règles élémentaires de l'informatique et de l'Internet.
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement .
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Je suis actuellement enseignante fonctionnaire stagiaire à l'école élémentaire Paul Langevin. L'école est située dans le centre-ville de la Courneuve. Elle accueille des élèves issus d'un quartier urbain sensible. Elle se situe en plein cœur de la cité des 4000. Il s'agit de la principale cité de la Courneuve. Les résidents de cette ville cumulent diverses difficultés. Elle est très proche de Paris et dans un état qui s'est délabré de sa construction dans les années 1950 à aujourd'hui. Aussi, elle a une réputation de quartier sensible en raison de sa lourde histoire. Dans la première partie du mémoire, la monographie de l'établissement, nous traiterons des diverses difficultés que rencontrent les élèves, les parents et les enseignants de cet établissement. Pour cela, j'ai interviewé

les élèves, les parents et l'équipe éducative afin d'en savoir davantage sur le rapport qu'ils entretiennent à l'école. Aussi, j'ai effectué des recherches sur la ville de la Courneuve et sa population. Cette étude nous a permis de constater que les élèves sont issus d'un quartier urbain sensible. Le quartier des 4000 est historiquement défavorisé. Les résidents sont constitués d'une population pauvre fortement touchée par le chômage. Effectivement, 70 % de la population fait partie des catégories socio-professionnelles défavorisées. Les familles sont impliquées dans la scolarité de leurs enfants et sont conscientes de la nécessité de l'école pour obtenir un travail. En revanche, leurs pratiques pédagogiques et culturelles ne correspondent pas aux attentes de l'institution scolaire. Les élèves ne sont pas réellement poussés à la réflexion et l'esprit critique en dehors de l'espace de la classe. Ainsi, on constate que les usages des médias numériques ne sont pas pédagogiques mais récréatifs. Les élèves et les familles doivent mieux comprendre les enjeux de l'école pour réduire les inégalités.

En partant du constat que les élèves ont essentiellement un usage récréatif de l'Internet et se mettent en danger en y naviguant seuls, nous nous demanderons si une séquence sur les risques liés à l'usage de l'Internet permet d'améliorer les capacités des élèves à acquérir une analyse critique des médias.

Dans la première partie, je traiterai du quartier des 4000 où se situe l'école Paul Langevin. Puis, j'évoquerai les difficultés socio-économiques que rencontre la population. Enfin, j'évoquerai les pratiques pédagogiques et culturelles des élèves et des parents afin de voir si elles correspondent aux attentes de l'institution scolaire. Dans un second temps, je vous présenterai les deux séances réalisées en classe. Tout d'abord, je vous montrerai le déroulement réel des deux séances puis je les discuterai et les analyserai.

Partie 1. Étude monographique du contexte d'enseignement

L'école est située dans le centre-ville de la Courneuve. Elle accueille 249 élèves. Il y a 11 classes

dans l'école : 2 classes de chaque niveau et un double niveau CE2/CM1. La moyenne en termes d'effectifs est correcte avec 22 élèves par classe. J'enseigne en classe de CE1 qui est composée de 22 élèves.

L'école accueille des élèves issus d'un quartier urbain sensible. Elle se situe en plein cœur de la cité des 4000. Il s'agit de la principale cité de la Courneuve. Les résidents de cette ville cumulent diverses difficultés. Elle est très proche de Paris et dans un état qui s'est délabré de sa construction dans les années 1950 à aujourd'hui. Aussi, elle a une réputation de quartier en raison difficile en raison de sa lourde histoire.

L'école fait partie d'un Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP +) comme 10 des onze autres écoles de la ville. Les REP et les REP + associent des écoles et des établissements à un collège de secteur qui rencontrent de grandes difficultés. Ces établissements mettent en communs leurs ressources pédagogiques et éducatives ainsi que leurs innovations au service de la réussite scolaire des élèves.²

Depuis la rentrée 2014, Najat Vallaud-Belkacem, ministre chargée de l'Éducation Nationale, a décidé de renouveler la politique de l'éducation prioritaire. Nous pouvons lire sur le site officiel de l'Éducation Nationale l'article suivant : « La nouvelle répartition académique de l'éducation prioritaire »³ nous expliquant les raisons de ce renouvellement. Ce dernier est justifié par une volonté de s'assurer que ce soit les territoires les plus démunis qui bénéficient de ce dispositif. Pour cela, les difficultés socio-économiques de chaque territoire sont prises en compte afin de garantir un équilibre entre tous les territoires :

« La répartition des réseaux d'éducation prioritaire entre les académies a été construite sur la base de critères objectifs pour que l'éducation prioritaire soit fondée sur un périmètre cohérent avec la difficulté sociale et scolaire. C'est l'indice social créé par la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) qui est utilisé. Il est calculé sur la base de quatre paramètres de difficulté sociale dont on sait qu'ils impactent la réussite scolaire : taux de PCS défavorisées, taux de boursiers, taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible, taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e. Il permet ainsi de classer l'ensemble des collèges sur une échelle de difficulté sociale. »

Ayant été scolarisée de la classe élémentaire à la classe secondaire dans des écoles situées dans des

2 (Circulaire n°98-145 du 10/07/1998 en référence à la loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10/07/1989)
L'objectif est de tisser un réseau de partenaires éducatifs au service de la réussite scolaire des enfants.

3 [Http://www.education.gouv.fr/cid82342/la-nouvelle-repartition-academique-de-l-education-prioritaire.html](http://www.education.gouv.fr/cid82342/la-nouvelle-repartition-academique-de-l-education-prioritaire.html)

Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP), je suis particulièrement intéressée par l'éducation prioritaire. J'ai effectué ma scolarité dans la ville de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) qui a un contexte économique et sociale similaire à la ville de la Courneuve.

Nous savons que l'école élémentaire joue un rôle important dans la réussite scolaire des élèves et nous y constatons déjà des écarts de réussite entre les écoles situées dans des zones d'éducation prioritaire et les autres. L'éducation prioritaire a pour but de réduire les écarts entre les élèves scolarisés dans des territoires rencontrant des difficultés sociales et les autres élèves.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves, les parents et les enseignants dans ces établissements ?

Afin de répondre à cette problématique, j'ai interviewé les élèves, les parents et l'équipe éducative pour savoir le rapport qu'ils entretiennent à l'école. Aussi, j'ai effectué des recherches sur la ville de la Courneuve et sa population.

Dans un premier temps, je traiterai du quartier des 4000 où se situe l'école Paul Langevin. Puis, j'évoquerai les difficultés socio-économiques que rencontre la population. Enfin, j'évoquerai les pratiques pédagogiques et culturelles des élèves et des parents afin de voir si elles correspondent aux attentes de l'institution scolaire.

1. Le quartier des 4000

Historique de la cité des 4000

Le nom de la cité fait référence aux 4000 logements offerts aux populations lors de sa construction dans les années 1950. Il est intéressant de se demander quand et pourquoi ces grandes cités sont-elles nées.

Sur le site du comité départemental du tourisme ⁴de la Seine Saint-Denis figure un article intitulé « La cité des 4000 » retraçant l'histoire de cette banlieue. On y apprend qu'il existe trois principales causes expliquant la construction de ces grands ensembles en France : la croissance démographique lors de la période des « Trente Glorieuses », le retour des expatriés de la décolonisation et de la guerre d'Algérie et l'appel à la population étrangère pour répondre aux besoins de l'expansion économique :

« Trois phénomènes marquent particulièrement les années 1945-1975, celles que l'on nomme les « *trente glorieuses* ». Tout d'abord, la fin du malthusianisme : les Français font des enfants ! La natalité croît, la mortalité infantile atteint le plus bas taux d'Europe et la durée moyenne de vie s'allonge. La France n'a jamais connu une telle croissance démographique. Le baby-boom n'est pas le seul responsable de cette augmentation. Le processus de décolonisation de l'Indochine, de la Tunisie, du Maroc puis, la fin de la guerre d'Algérie, ramènent en France deux millions de Français expatriés, les accords d'Evian fournissant le plus fort contingent avec l'arrivée des « pieds-noirs » et des « *harkis* ». Cet apport important de main d'œuvre qualifiée reste malgré tout insuffisant pour répondre aux besoins de l'expansion économique. Aussi fait-on appel durant une vingtaine d'années, 1954 à 1974, à l'immigration étrangère. Les entreprises vont sur place, dans les villages, embaucher de jeunes hommes à qui l'on promet du travail, un bon salaire et... un logement. Composée pour l'essentiel de travailleurs célibataires dans un premier temps, cette immigration devient vite familiale et contribue à l'essor de la natalité. »

La mauvaise réputation de la cité

L'école Paul Langevin est située en plein cœur de la cité des 4000. Elle fait partie des banlieues dont le nom fait peur. Elle était gérée par la mairie de Paris jusqu'en 1984 avant d'appartenir à la commune de la Courneuve. Elle est très proche de Paris et dans un état qui s'est particulièrement délabré de sa construction à nos jours. La politique de la mairie de Paris était fortement critiquée car

⁴ <http://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=918>

elle était accusée de regrouper dans les cités les habitants en difficulté économique qu'elle ne veut plus gérer.

Nicolas Jounin dans son ouvrage intitulé Voyage de Classe⁵ évoque le caractère péjoratif du terme « banlieue » qui ne désigne plus un espace géographique mais le territoire de l'exclusion. Les habitants y rencontrent des difficultés d'ordre économique, social et matériel. Les habitations sont particulièrement délabrées et la population stigmatisée en raison de ces difficultés. Ainsi que la ville de la Courneuve est associée à la banlieue et non celle de Neuilly. Il affirme :

"Le terme a depuis longtemps quitté son sens "initial", géographique et administratif (le territoire voisin d'une ville demeurant sous sa dépendance), qui désignait strictement dans le cas de Paris les communes au-delà des limites des vingt arrondissements dessinées en 1860. La "banlieue" s'est muée en "métaphore permettant de circonscrire et de territorialiser commodément les peurs sociales" (page 12).

De nombreuses polémiques et scandales éclatent dans cette cité. En effet, elle est marquée par la mort d'un garçon de neuf ans, Toufik Ouanes, abattu par un voisin dans les années 1980. Le président François Mitterrand s'y était rendu à cette occasion.

Les expulsions des habitants squattant les barres de logements démolies ont souvent été médiatisées comme celle de la cité Balzac en 2010. La vidéo sur Médiapart témoigne de la violence de l'expulsion.

Aussi, Le président Nicolas Sarkozy avait fait polémique en disant vouloir « nettoyer cette cité au Karcher ». Il s'y était rendu suite au meurtre d'un jeune de 11 ans touché par une balle perdue en 2005.

Les banlieues se sont tellement dégradées qu'on peut aujourd'hui affirmer qu'elles constituent un échec en France. Les immeubles et les équipements sont mal entretenus. Cette dégradation stigmatise les résidents qui sont y associés et tenus responsables.

Les résidents sont constitués d'une population en état d'extrême pauvreté, touchée par le chômage. Nous traiterons des difficultés socio-économiques que rencontre la population dans une deuxième partie.

2. Les difficultés socio-économiques de la population

L'origine socio-professionnelle des élèves

⁵ Nicolas Jounin, Voyage de classes, des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent sur les beaux quartiers, La découverte, Paris, 2014.

Afin de recueillir des données sur les origines socio-professionnelles des familles. J'ai consulté les fiches de renseignements des parents de mes 22 élèves de CE1.

Nous pouvons diviser les catégories socioprofessionnelles (CSP) en trois groupes :

- les CSP favorisées
- les CSP moyennes
- les CSP défavorisées

Le groupe **CSP favorisées** regroupe les professions libérales, les cadres, les enseignants, les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés, et les professions intermédiaires (santé, social...)

Le groupe **CSP moyennes** regroupe les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les employés administratifs et du commerces, les policiers, les militaires, les personnels de service direct aux particuliers

Le groupe **CSP défavorisées** regroupe les ouvriers, les employés, les chômeurs n'ayant jamais travaillé et ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle.

D'après les fiches de renseignements des élèves de la classe de CE1, sur 22 élèves :

- 15 familles font parties des CSP défavorisées.
- 4 font parties des CSP moyennes : 3 commerçants, 2 employés administratifs
- 3 font parties des CSP favorisées : 1 infirmier et 2 chefs d'entreprise.

Le pourcentage de familles de la classe appartenant au groupe des CSP défavorisées est de 68,1 %. Ce taux est nettement supérieur à celui du département de la Seine Saint Denis (47,3%) en 2013) et de l'académie (38,5% en 2013.) (Source Insee 2013)

Parmi les 15 familles appartenant au groupe CSP défavorisées, 7 n'ont pas d'emploi, ce qui

correspond à 46,6 % des familles. Ce taux d'inactifs est très élevé. Il s'explique par le fort le taux de chômage à La Courneuve (26%). Le taux de de chômeurs des moins de 25 ans est encore plus élevé 40%. (Source Insee 2013)

La classe est composée de 5 familles monoparentales. Il s'agit principalement de mères élevant seules leurs enfants. On remarque que les mères ont tendance à rester à la maison s'occuper des enfants même celles ayant un diplôme qualifiant. Elles ne peuvent pas travailler car elles doivent subvenir seules aux besoins de leurs familles. Le taux d'activité des femmes à la Courneuve est très faible (61%) par rapport à celui de l'Ile de France. (Source Insee 2013)

Ayant été en stage d'observation et de pratiques accompagnée dans le Collège Raymond Poincaré également situé dans le centre-ville de la Courneuve pendant 1 mois en 2014, je dispose également de données statistiques sur les CSP des familles de l'année 2008 à 2014. Ces données figurent le projet d'école de ce collège. Elles confirment nos résultats ; il y a un nombre important de CSP défavorisées dans la Ville. Elles concernent trois quarts des familles vivant à la Courneuve.

CSP défavorisées :

- 2008/2009 : 68,9%
- 2009/2010 : 73.3%
- 2010/2011 : 73.3%
- 2011/2012 : 70.3%
- 2012/2013 : 51.3%
- 2013/2014 : 65.3%

Françoise Tirante est née à la Courneuve en 1957. Elle a effectué sa scolarité dans la ville de la Courneuve avant de d'y devenir institutrice en 1977. Elle est directrice d'école depuis 2003 et actuellement en poste à l'école Paul Langevin. Elle nous parle des difficultés financières des parents d'élèves qui se répercutent à l'école. Elle traite des difficultés économiques des parents d'élèves

dans une interview concernant l'école Paul Langevin⁶ :

"En 34 ans passés dans les écoles de la ville, elle a vu la population se paupériser jusqu'à ne plus pouvoir s'en sortir. " Les gens sont étranglés. Même les gens qui travaillent, car ils ont de petits salaires ou sont à temps partiels. On n'a pas de parents ingénieurs par ici ! L'autre jour un parent d'élève qui travaille en CDI dans une cuisine collective, me dit "moi j'ai toujours un travail, mais je ne vais plus pouvoir payer mon loyer. Les appartements sont trop petits pour la grande famille, les factures impayées, les mères seules avec enfant qui peinent à joindre les deux bouts, ce sont des situations que l'on connaît trop bien ici. "Comment voulez-vous faire tout augmente sauf les salaires" Il y a deux ans lorsqu'ils ont refait les quotients en mairie 60 % des gosses sont passés au tarif minimum de la mairie !"

Nous pouvons faire un premier constat, le contexte de l'établissement est extrêmement difficile avec des familles qui vivent dans une certaine précarité. En effet, les résidents de la Courneuve sont dans une situation d'extrême pauvreté. Les difficultés économiques de la population sont évoquées dans l'article intitulé « portrait de la Courneuve »⁷ figurant sur le site de la coopération territoriale de la Seine-Saint-Denis :

« La situation financière des habitants est très modeste à la Courneuve. En 2011, le revenu médian est de 10500_euros par unité de consommation. Ce revenu médian est inférieur au seuil de pauvreté, établi à 60% du revenu médian national, soit 11013euros. De plus, l'évolution des revenus à la Courneuve étant plus faible (5,8%) que celle d'Ile de France (8,1%) entre 2007 et 2011. »

Aussi, il y a peu d'habitants diplômés parmi les jeunes et les adultes. En Ile de France, 37 % des habitants font des études supérieures alors qu'à la Courneuve il n'y en a que 15%. Il y a 56,9% d'habitants non scolarisés, qui n'ont pas de diplômes alors que dans la Seine-Saint-Denis, il y en a 42,8%. (Source Insee Recensement de la population.)

Une grande partie des résidents rencontre des difficultés scolaires dès l'école élémentaire. En effet, 12% des élèves ont été maintenus en maternelle ou en élémentaire. Aussi, d'après la DSDEN, le taux d'élève de sixième ayant un retard est de 10,9%, alors qu'il est que de (3,7%) dans la Seine

6 [Http://lacourneuve.blog.lemonde.fr/2011/10/20/les-enfants-ne-laissent-pas-les-problemes-de-la-maison-a-la-porte-de-la-classe](http://lacourneuve.blog.lemonde.fr/2011/10/20/les-enfants-ne-laissent-pas-les-problemes-de-la-maison-a-la-porte-de-la-classe)

7 https://cooperation-territoriale.seine-saint-denis.fr/.../2014_DS0E-SOD_PortraitDeVill...

Saint Denis. Cet écart de niveau entre les jeunes Courneuviens et les jeunes franciliens est alarmant.

Nous venons de voir que le public accueilli est principalement issu de la catégorie socio-professionnelle défavorisée. Les familles vivent dans une grande précarité. De plus, il y a peu de personnes en activités et diplômées.

Nous allons voir si cette précarité joue un rôle sur le rapport à l'école des parents, des élèves et des enseignants. Nous traiterons aussi des pratiques pédagogiques et culturelles de ces derniers afin de voir si elles correspondent aux attentes de l'institution scolaire.

3. Le rapport à l'école des élèves, des parents et des enseignants

Le projet de l'école

L'école veut favoriser la réussite scolaire des élèves. L'axe pédagogique du projet d'école se décline en quatre grands objectifs visant à réduire les difficultés rencontrés par cette population :

- Réussir l'adaptation de tous les élèves au collège.
- Communiquer avec les familles pour aider les jeunes à réussir.
- Mettre en cohérence les activités et les apprentissages.
- Mieux comprendre les élèves pour un suivi scolaire adapté à leur profil.

Les trois points du projet d'école sont :

- Un projet collectif au service de la réussite de chaque élève
- Le projet d'une haute ambition dans le quotidien des pratiques
- Un projet lisible aux élèves, aux parents, aux acteurs de l'école.

Depuis la rentrée 2012, le dispositif « école ouverte » propose des révisions aux élèves de CM2 pour préparer l'entrée en sixième en même temps que les élèves de troisième qui révise pour le DNB. Il leur propose également des activités sportives, de loisirs et culturelles. La Ville de la Courneuve propose chaque année un séjour de deux semaines au ski à tous les élèves de CM2. Ils ont également la possibilité de séjourner à la mer en juin. La mairie de la Courneuve se mobilise activement pour favoriser l'épanouissement des élèves.

J'ai assisté au Conseil des maître pour créé le nouveau projet académique (2017 à 2020). L'objectif principal est d'obtenir une performance scolaire juste et efficace.

- Niveau scolaire des élèves de l'école élémentaire Paul Langevin

Les élèves s'investissent et sont actifs. Dans chaque classe la mise en place de rituels tels que le calcul mental, la dictée quotidienne a montré son efficacité et a permis de constater des progrès très

sensibles.

Les techniques opératoires sont bien maîtrisées.. Les exercices d'application et d'entraînement sont bien réussis.

Tous les élèves ont fréquenté l'école maternelle pendant 3 ans, cependant la langue orale pose toujours problème. La conséquence la plus immédiate est la difficulté à produire un écrit lisible, cohérent, tant pour répondre à une question que pour réaliser une production personnelle.

En mathématiques, les évaluations mettent en lumière des difficultés dans la maîtrise de la numération positionnelle, la déduction et le raisonnement, l'abstraction ce qui i des grandes difficultés dans la résolution de problèmes.

Les apprentissages les plus discriminants qui découlent des difficultés repérées sont la production d'écrit tant au niveau syntaxique que lexical. La maîtrise de la langue est la plus grosse difficulté rencontrée au collège. Après le test ROC à l'entrée en 6eme dans le collège qui accueille la majorité des élèves de Paul Langevin, 24 % des élèves sont repérés comme « lecteur précaire. »

Il est à noter un déficit de « bagage commun » en ce qui concerne la littérature de jeunesse. Un des axes du projet de REP est de sélectionner un nombre d'ouvrages commun à travailler de la maternelle au collège afin de restaurer une « culture commune »

Une réflexion est également engagée avec les professeurs du collège pour qu'à tous les niveaux, le vocabulaire spécifique, en histoire-géographie par exemple, ait la même représentations pour les élèves.

| Au vue des difficultés des élèves, la différenciation est nécessaire. Elle est cependant très difficile à mettre en place. L'équipe est très jeune (nous y reviendrons) et a n'a pas eu de formation initiale conséquente après les différents réformes.

| La diminution des moyens RASED ne permet pas d'apporter toute l'aide dont devraient bénéficier les élèves en grande difficulté. L'étendue de leur secteur d'intervention induit une baisse quantitative des possibilités d'aide. La priorité donnée à l'intervention au cycle 2 est importante mais laisse un certain nombre d'élèves du cycle 3.

L'équipe éducative

Les enseignants de l'école Paul Langevin sont jeunes. Ils sont 13 :

- 1 enseignante a plus de 30 ans d'AGS
- 2 enseignantes ont plus de 15 ans
- 1 enseignante a plus de 10 ans
- 1 enseignante a 9 ans
- 3 enseignants ont 5 ans
- 1 enseignante a 4 ans
- 1 enseignante a 3 ans
- 1 enseignante est T2
- 2 enseignants sont EFS.

Le RASED est composé d'une psychologue scolaire, d'une maîtresse G et d'une maîtresse E qui est T2. Il intervient sur plusieurs groupes scolaires.

J'ai interviewé les collègues qui affirment tous se sentir utile et ressentent une immense fierté en apprenant la réussite d'anciens élèves au collège et au lycée. Ils sont conscients que seule l'école peut leur permettre de surmonter ces difficultés économiques et sociales. Leur objectif est qu'ils en sortent avec au moins un diplôme qualifiant. Nous avons vu en deuxième partie qu'il y a 56,9% de la population non scolarisée qui n'a pas de diplôme qualifiant. (Source Insee 2013)

Les pratiques pédagogiques et culturelles des familles

Les pratiques pédagogiques et culturelles des familles populaires diffèrent de celles que les enseignants attendent. Le questionnaire que j'ai fait passer aux élèves révèle que les parents ne mettent pas en place les bonnes stratégies pour aider leurs enfants à réussir. Effectivement, elles sont très impliquées dans la scolarité de leurs enfants mais ne comprennent pas bien ce que l'école demande.

On constate que les familles font très peu de sorties culturelles avec leurs enfants. Les sorties n'ont pas de vocation pédagogique. Sur les 22 élèves, 14 ont répondu qu'ils allaient souvent au centre

commercial avec leurs parents faire les courses et manger. Aussi, au parc quand il fait beau. Mais, ils ne sortent au musée, au cinéma, se promener dans la capitale pour découvrir les monuments. On peut expliquer cela par un manque de temps des parents et de moyens. Par contre, il y a beaucoup d'élèves qui sont inscrits dans un centre sportif. Ils font des activités sportives les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires.

Les enseignants se rendent l'importance de la musique et des arts souvent considérés comme des matières « inutiles » à tort. Elles comblent les lacunes des enfants qui n'ont pas la chance d'avoir des pratiques culturelles.

Les parents d'élèves et l'école

Les parents d'élèves sont conscients de l'importance de l'école pour l'avenir de leurs enfants. Ils sont majoritairement impliqués dans la scolarité de leurs enfants. Lors de la réunion de pré-rentree, mon collègue et moi avons pu rencontrer la majorité des parents (16/22). La ville compte plus de 100 nationalités différentes., de très nombreuses familles sont issus d'une immigration de moins de 10 ans. Les parents d'origine de certains pays d'Afrique ou de certains régions de Chine n'ont jamais été scolarisés. Il y a trois mères ne parlant pas le français qui sont venues accompagnées de leurs enfants scolarisés au collège ou au lycée afin qu'ils leur traduisent ce que mon collègue et moi disions. Nous avons particulièrement été touchés par ces démarches. Lorsque nous distribuons un document officiel, nous nous assurons que les élèves le comprennent pour qu'ils puissent l'expliquer à leurs parents.

Lors de la remise des livrets, certains parents ont réclamé plus de devoirs maison et se trouvent inquiets lorsqu'ils n'en n'ont pas pour le lendemain. Ils veulent que leurs enfants fassent beaucoup d'exercices d'entraînement en rentrant de l'école ce que mon collègue et moi ne jugeons pas utile. Certains parents ne semblent pas saisir les attentes de l'école qui doit aider les élèves à devenir des citoyens faisant preuve d'esprit critique. Les parents de milieu populaires sont moins bien armés que les parents de classes moyennes supérieures car ils ne saisissent pas réellement les attentes de l'école.

Nous constatons cette année que beaucoup de parents font preuve de rigidité et d'autoritarisme envers leurs enfants. Nous pouvons prendre l'exemple de la mère qui a disputé sa fille parce qu'il y

a des ratures dans son cahier. Elle lui a acheté des stylos à encre effaçable pour ne plus voir de ratures sur son cahier.

Les élèves ont peur d'être évalués en raison de cela. Il y a eu une élève qui a prétexté un rendez-vous chez le médecin l'après-midi pour rater les évaluations diagnostiques de CE1 en début d'année. Sa mère a découvert son mensonge et nous en parlé. En discutant avec l'élève, nous nous sommes rendu compte qu'elle avait peur de rater l'évaluation et se faire disputer par la suite. La mère met une pression sur sa fille pour qu'elle réussisse sa scolarité. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, nous avons rencontré une maman se plaignant des résultats de sa fille qui a eu neuf bonnes réponses sur dix car elle dit avoir passé du temps à réviser cette leçon avec elle. Cette implication des parents peut être néfaste aux enfants puisqu'ils ne sont pas poussés à la réflexion mais forcés d'apprendre leurs leçons par cœur et de refaire les mêmes exercices.

Lors des réunions de pré-rentree et de remise des livrets, je n'ai vu que deux pères sur l'ensemble des 22 familles. Les mamans semblent plus concernées par la scolarité des leurs enfants. Les études sociologiques prouvent que c'est généralement la mère qui s'occupe des devoirs des enfants. Aussi, on peut l'expliquer par le fait que les femmes ne travaillent moins que les hommes à la Courneuve. Le taux d'activité est très faible (61%) (Source Insee 2013)

Les élèves et l'école

Les élèves sont très agréables. Ils sont majoritairement attentifs, curieux et motivés. Etre affecté à la Courneuve dans le quartier des 4000 peut faire peur en raison de sa mauvaise réputation. Les collègues disent tous avoir appréhendé cette affectation et sont agréablement surpris. La moyenne d'âge des enseignants de l'école est de 32 ans. Il n'y a aucun enseignant qui souhaite demander sa mutation actuellement. L'équipe éducative est stable.

Le rapport entre les filles et les garçons

Les filles et les garçons se côtoient très peu en dehors de l'espace de classe. En début d'année, j'ai remarqué que les filles se rangeaient d'un côté et les garçons de l'autre. Ils ne veulent pas s'asseoir les uns près des autres en classe. Je les ai laissés se placer librement en début d'année. Ensuite, j'ai changé la disposition de la classe. J'ai appris que certains parents n'aiment pas cette mixité. Effectivement, trois parents ont voulu déplacer leurs filles placées à côté de garçons pour éviter le bavardage alors qu'ils ne le sont pas. Aussi, il y en a une élève qui se range seule quand elle ne peut le faire avec une camarade car elle n'a le droit de se ranger avec un garçon.

En classe, je dois constituer les groupes si je veux qu'ils soient mixtes et cela se passe très bien. En classe de musique, l'intervenante demande à chaque garçon de se placer à côté d'une fille dans la ronde. Elle insiste sur la nécessité de former un groupe et non deux clans. Ainsi, j'ai constaté une amélioration de ce rapport entre les filles et les garçons. Ils travaillent en groupe en classe alors qu'au début de l'année, ils ne le souhaitaient pas

Par contre, lors des récréations, les filles et les garçons ne jouent pratiquement pas ensemble. J'ai constaté que les filles jouent de leur côté, à la corde à sauter, à la marelle, à danser et chanter. Les garçons font des courses de vitesse, jouent au football, collectionnent des cartes et des figurines. Il y a clairement des jeux considérés comme féminins et d'autres comme masculins. Les garçons se moqueraient d'un garçon qui jouerait à la marelle et les filles d'une fille qui jouerait au football. Il y a un rapport de domination, de force des garçons de ma classe. Ils s'amuse à se moquer, embêter les filles en leur courant après pour leur jeter de l'eau. Ils sont sanctionnés mais n'en comprennent pas les raisons. Pour eux, il s'agit d'un simple jeu, mais il est répétitif et désagréable pour les filles. Par ailleurs, elles jouent dans un coin alors que les garçons ont beaucoup plus d'espace pour jouer au ballon et courir. L'inégalité entre les deux genres est visible à travers l'observation minutieuse de l'attitude des élèves lors des cour des récréations.

Les pratiques numériques des élèves

J'ai fait passer un questionnaire aux 22 élèves de la classe de CE1 pour connaître leurs pratiques numériques.

Les élèves sont équipés d'outils multimédias alors qu'ils proviennent de familles majoritairement défavorisées. L'étude de l'OCDE, Students, Computers and Learning-Making the Connection (2015) montre qu'il n'y a pas de fracture numérique parmi les élèves français : 99% des élèves de 15 ans ont au moins un ordinateur et 96% des élèves défavorisés ont accès à Internet à la maison.

Les 22 élèves de la classe sont équipés d'une télévision. Ils passent en moyenne une heure et trente minutes par jour à regarder la télévision. Ils regardent la télévision au réveil en prenant leur petit-déjeuner, à la pause de midi pour les 12 élèves externes et après l'école. Les élèves regardent la télévision pendant leurs repas.

Certains garçons regardent le football avec leurs parents à des heures assez tardives. (20h30 à 22h). Les élèves regardent beaucoup plus la télévision que les jeunes enfants français. L'étude IPSOD/ Junior Connect 2014 révèle que les enfants la regardent en moyenne 1h par jour.

Il y a 21 élèves sur 22 qui sont équipés d'un ordinateur portable au moins à la maison d'école qu'il peut utiliser le téléphone de ses parents pour aller sur [Internet](#). Ils ont tous accès à Internet. L'élève qui n'a pas d'ordinateur à la maison déclare ? Ils affirment principalement regarder des vidéos sur Youtube, des dessins animés et écouter de la musique. Notons que 15 élèves sur 22 ont le droit d'utiliser l'ordinateur librement. Les parents limitent le temps que leurs enfants passent sur l'ordinateur. Ils ont droit d'y aller une fois que les devoirs sont terminés et jusqu'à l'heure du coucher. Les enfants passent en moyenne 1 heure par jour sur l'ordinateur. Le temps est plus long que celui révélé dans l'étude Ipsos junior.

Aucun élève ne dispose d'un compte Facebook personnel mais ils connaissent tous l'application. Ils y naviguent sur le compte de leurs parents.

Seulement 2 élèves disposent d'un téléphone portable personnel et cinq élèves disposent d'une tablette. Ce n'est pas beaucoup, on peut l'expliquer par le fort taux de pauvreté à la Courneuve.

Les parents limitent beaucoup moins le temps passé devant la télévision et les jeux vidéo que celui

sur l'ordinateur. Effectivement, ils regardent la télévision une heure et trente minutes par jour en moyenne. De plus, ils ont le droit de jouer à des jeux vidéo avec leurs frères et sœurs. Il y a 13 élèves sur 22 qui disposent d'une PlayStation et y jouent tous les jours.

Les usages des outils multimédias ne sont pas pédagogiques. Les élèves ne s'aident pas d'Internet pour favoriser leur réussite scolaire. On comprend l'importance de l'éducation aux médias numériques à l'école qui pourrait combler ce manque.

Les élèves disent aller sur Internet le soir en rentrant de l'école lorsqu'ils ont terminé leurs devoirs. On distingue trois situations :

- Les élèves dont les parents autorisent l'accès à Internet après la journée de classe en semaine. En moyenne, ces élèves ont beaucoup de mal à estimer le temps qu'ils y passent. Ils sont 8 élèves sur 22 dans ce cas. Ils me disent qu'ils se connectent après l'école ou l'étude et avant de dîner. J'estimerai ce temps passé à 1 heure par jour en semaine et 1h30 le week-end.
- Les élèves qui se connectent à Internet lorsque les parents rentrent du travail. Ils sont 11 élèves sur 22. Les parents sont occupés et ils se connectent pour se divertir. Ils naviguent librement. Ils semblent livrés à eux même. Effectivement, ils disposent d'un libre accès à Internet et peuvent y faire tout ce qu'ils veulent. Le temps passé sur l'ordinateur est plus important que le premier groupe. Ils y passent environ 1h30 par jour.
-
- Enfin, les élèves qui ne peuvent se connecter librement à Internet seuls. Ce cas concerne 3 élèves. On note que la catégories socio-professionnelle des parents est plus élevé que celle des parents des deux autres groupes (1 infirmière et 2 cadres). On peut supposé que les parents issus de classe moyenne et de classe moyenne supérieur font plus attention au temps que leur enfants passent sur les outils numériques. En revanche, comme les deux autres groupes, les élèves naviguent librement sur les sites. Ils affirment regarder ce qu'ils

veulent.

Quelles sont les activités des élèves ?

Les élèves vont sur Internet pour regarder des vidéos. Lorsque je leur ai demandé ce qu'ils faisaient sur Internet, la majorité a répondu spontanément qu'ils naviguaient sur Youtube pour écouter de la musique et regarder des vidéos humoristiques.humouristiques. Les humoristes « Le Bléd'art » et « Ahmed Sylla » sont très appréciés. Ils ont tenu à me raconter certains sketches. Il s'agit de jeunes humoristeshumouristes français originaire de pays d'Afrique. Les élèves regardent des humoristes dont ils se sentent proches et qui abordent des thématiques qu'ils vivent au quotidien.

Ils écoutent beaucoup de musiques. Le grand succès est un groupe d'adolescents originaire eux aussi de la cité des 4000 Le « 4KEUS GANG ». Ils constituent une fierté pour les élèves et étaient choqués que je ne les connaisse pas. Ils ont environ 2000 vues sur Youtube. Les élèves s'identifient à ces jeunes qui traitent de la misère du quartier, des discriminations raciales et de l'envie de profiter de leur jeunesse. Ils semblent avoir besoin de s'identifier aux artistes qu'ils écoutent.

Ils jouent à des jeux vidéos violents, qui ne sont pas de leur âge avec les grands frères. Il s'agit principalement des garçons. Ils jouent à *GTA* et *Call of Duty*. Ces jeux sont déconseillés au moins de 18 ans et ils en ont 8 ! Ils jouent beaucoup à Fifa, un jeu de football.

En comparant ces résultats avec ceux révélés par l'étude *Ipsos Junior*, je remarque qu'ils font le même usage de l'Internet que les enfants de 7 à 12 ans qui jouent à des jeux à 83% et écoutent de la musique 76%.

Le numérique à l'école

Éléments existants dans l'école

- Il existe une salle informatique de 20 ordinateurs.

- Il existe un dispositif matériel de protection des mineurs (filtrage internet via Edutice.)
- Il existe une charte d'usage des TICE qui a été faite par les enseignants lors d'un conseil des maîtres. Cette charte est distribuée et expliquée aux élèves. Elle est également affichée dans les espaces multimédias.

Éléments prévus

- Mettre en place des réunions du conseil pédagogique dédié au TICE
- Équiper chaque classe d'un TNI pour la rentrée 2018

Les enseignants proposent quelques séances d'informatiques pendant l'année, mais très peu organisent des séances hebdomadaires. Il s'agit d'apprendre les fonctions de base aux élèves (ouvrir et fermer un ordinateur, faire une recherche).

La notion d'éducation critique aux médias n'est pas familière aux enseignants qui n'ont su quoi répondre lorsque je leur ai demandé comment définiriez-ils l'éducation critique aux médias. J'ai transmis un questionnaire ⁸à huit enseignants de l'école :

- Sept enseignants sur 8 ont affirmé qu'il s'agit de prévenir les élèves des dangers existants sur Internet et de leur apprendre à vérifier leur sources. Une enseignante s'est trompé en affirmant qu'il s'agit d'apprendre à faire des recherches en utilisant les moteurs de recherche.
- Cinq enseignants sur 8 ne font pas du tout d'éducation aux médias numériques. Un enseignant dispense des séances hebdomadaires d'éducation aux médias numériques et pense que cette enseignement est essentiel pour préparer les élèves à l'avenir. Les deux autres dispensent quelques séances sans l'année.

⁸ Ce questionnaire figurera dans l'annexe.

Partie II. Expérimentation créative

A. Les attentes institutionnelles

Les deux séances d'éducation critique aux médias porteront sur la connaissance des risques liés à l'usage de l'Internet. Elles sont destinées à des élèves de cycle 2, niveau CE1. Aujourd'hui, la technologie et les médias sont devenus des éléments essentiels de la communication. Ils ont alors été intégrés dans les programmes de l'école élémentaire et du collège qui sont entrés en vigueur à la rentrée scolaire 2016 sous le nom d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). Nous verrons à quelle partie du socle commun du programme et du B2i se rattachent nos deux séances.

L'EMI et le socle commun 2016

Les deux séances sur les risques liés à l'utilisation de l'Internet se rattache au domaine 2 du socle commun intitulé : « Les méthodes et outils pour apprendre. » Les élèves doivent savoir utiliser les outils numériques pour échanger et communiquer. Voici les attendus de l'élève tels qu'il y figure dans le socle commun :

- L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres
- Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur
- L'élève utilise les espaces collaboratifs
- [L'élève] apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres
- Il comprend la différence entre sphères publique et privée

- Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse

Elles se rattachent également au domaine 3 du socle commun qui traite de la formation de la personne et du citoyen. L'élève doit connaître la règle et le droit et savoir faire preuve de réflexion et de discernement :

La règle et le droit

- Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948)

Réflexion et discernement

- L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.
- Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.
- L'élève vérifie la validité d'une information.
- [L'élève] distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif.
- Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres.
- Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté.

b. L'EMI dans les programmes de l'enseignement de l'école primaire

L'objectif principal de l'éducation aux médias et à l'information est de former des futurs citoyens éclairés, capables de se forger leurs propres opinions à partir des informations dont ils disposent. Il est attendu des élèves qu'ils développent une attitude critique à l'égard des messages qui leur sont adressés afin d'identifier et d'analyser leur intérêt. Sur le site Eduscol, figure un article intitulé « L'EMI et les nouveaux programmes (cycle 2 et 3)⁹ dans lequel nous observons une insistance sur la notion d'esprit critique ».

On comprend que l'esprit critique est la compétence principale que l'élève doit acquérir par l'éducation aux médias et à l'information. L'objectif de cette séquence sur les risques liés à l'usage d'Internet est que les élèves développent cette compétence. Elle leur permet de remettre en

9 <http://eduscol.education.fr/cid98362/l-emi-et-les-nouveaux-programmes-cycle-2-et-3.html>

question des faits, des énoncés de la vie quotidienne. Aussi , elle les aide à reconnaître et éviter des erreurs auxquelles nous sommes confrontés régulièrement dans la société. Il prendra alors du recul sur un fait pour l'analyser et évaluer sa consistance.

En effet, dans le **volet 1** intitulé « les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux », il est dit : « L'éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique » .

Le **volet 2** traite des contributions essentielles des différents enseignements au socle commun. Il est affirmé que L'EMI permettrait de développer de favoriser une attitude critique et réfléchie de l'élève : « (...dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ Questionner le monde, la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explications et argumentations et à porter un jugement critique. »

Aussi, l'EMI aiderait l'élève a devenir un citoyen éclairé, du citoyen : « Confronté à des dilemmes moraux simples, à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l'injustice, l'élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l'argumentation, l'interrogation raisonnée, l'élève acquiert la capacité d'émettre un point de vue personnel, d'exprimer ses sentiments, ses opinions, d'accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique.

Dans le **volet 3** concernant tous les enseignements. On insiste sur le fait que l'EMI permette de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir (QLM, français, mathématiques, langues vivantes étrangères et régionales, arts plastiques, éducation musicale). Effectivement, ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et de manière plus générale, l'autonomie de la pensée.

c. Le B2i

Le B2i définit les compétences acquises par les élèves dans le domaine des TUIC. Il permet aussi de faciliter la liaison école-collège. Il définit trois niveaux de maîtrise (école, collège, lycée). Les élèves doivent acquérir des compétences dans cinq domaines.

- Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail
- Domaine 2 : Adopter une attitude responsable
- Domaine 3 : Créer, produire, exploiter des données
- Domaine 4 : S'informer, se documenter
- Domaine 5 : Communiquer, échanger

Les compétences que nous travaillerons dans cette séquence se rapportent au domaine 2 (adopter une attitude responsable)

L'élève doit connaître les lois et les règlements qui régissent l'usage des TIC. Aussi, il doit savoir que la validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

L'objectif principal est de prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et d'adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

Il est dit que l'élève doit être capable de :

- appliquer les règles élémentaires de l'informatique et de l'Internet
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

B. Cadre théorique

Nous nous appuyerons sur les recherches de Serge Tisseron. Il est psychiatre, docteur en psychologie, membre de l'Académie des technologies, chercheur associé à l'Université Paris VII Denis Diderot. Il a rédigé de nombreux articles traitant de l'Éducation aux médias à l'école. Il a imaginé en 2007 les repères « 3-6-9-12, pour apprivoiser les écrans

Nous nous appuyerons sur un de ses articles intitulé : « Face au triple défi de l'institution scolaire, formons des Inspecteurs ressources »¹⁰ qui apparaît dans le Huffigton le 29 novembre.

Serge Tisseron y relève le manque de formation rapide des professeurs. Elle cause la non intégration des outils numériques à l'école. Selon lui, il faudrait alors adopter une nouvelle démarche. Il vaudrait mieux partir des préoccupations des élèves pour les amener vers le savoir, c'est-à-dire, que « l'autonomie de l'élève, sa curiosité et son adaptabilité doivent guider tous les projets des enseignants ». Il affirme que l'institution scolaire doit relever un Triple défi pour que l'intégration des outils numérique à l'école soit efficace.

Tout d'abord, il relève l'importance du numérique qui a bouleversé la société. Il parle d'une « nouvelle ère ». Les enseignants doivent prendre conscience de ce bouleversement influençant grandement l'état d'esprit des élèves.

Aussi, l'institution scolaire doit prendre en compte les récentes découvertes des sciences afin d'apprendre aux élèves des connaissances auxquelles ils se référeront toutes leurs vie. Selon lui, il ne faut pas privilégier l'intelligence hypothético-déductive mais prendre en compte toutes les formes d'intelligence et l'élève en tant que personne sensible :

« L'apprentissage se fera tout au long de la vie et qu'il met en œuvre l'ensemble de l'Être humain : son corps, ses sens, huit formes différentes d'intelligences et que les apprentissages sont indissociables des émotions et de la socialisation. »

Enfin, l'enseignement doit préparer les élèves à leur futur métier. On note qu'entre 20% et la moitié des métiers d'aujourd'hui auront disparus dans 20 ans. Ces nouveaux métiers demandent des qualités spécifiques : l'autonomie, la créativité, la coopération, l'esprit critique. Les enseignants doivent donc adopter une posture qui permettra à l'élèves de s'exprimer et se réaliser.

¹⁰ [Http://www.sergetisseron.com/blog/face-au-triple-défi-de-l-institution-scolaire-formons-des-inspecteurs](http://www.sergetisseron.com/blog/face-au-triple-défi-de-l-institution-scolaire-formons-des-inspecteurs)

Il évoque également le risque du dédoublement de personnalité qui peut se voir chez les hommes par l'usage des outils numériques dans son article intitulé : « Mehdi Meklat et le mythe du double maléfique »¹¹. Cette problématique touche autant les enfants que les adultes. Il nous donne l'exemple de Mehdi Meklat qui s'est créé un pseudonyme « Marcelin Deschamps » et a incarné « un personnage honteux, raciste, antisémite, misogyne, homophobe » sur Twitter. Il affirme qu'il ne partage pas les pensées de ce personnage et qu'au contraire il est tout l'inverse.

Serge Tisseron parle d'un double maléfique qui peut se créer par les réseaux. Cette problématique touche bien évidemment les enfants qui jouent beaucoup aux jeux vidéo et incarnent donc différents personnages dont certains sont violents :

« La liberté d'expression dont bénéficie aujourd'hui notre culture permet mieux que jamais d'éprouver et de penser la violence sans plus se la cacher. Mais il serait dramatique que disparaisse dans le même moment l'indispensable distinction entre vie psychique et vie publique. S'il est essentiel de ressentir et de penser violent, il l'est tout autant de ne pas agir violent, y compris dans cette forme de violence particulière que sont les mots. »

Les enfants utilisant les réseaux sociaux, ils doivent être sensibilisés à la portée de leur mots. On sait que le cyber-harcèlement est en recrudescence et peut avoir des conséquences désastreuses pour le bien être et la santé des victimes appartenir à un groupe. Le cyber-harcèlement se définit comme : « Un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule »¹². Le harcèlement entre élèves se poursuit donc en dehors des écoles et établissements scolaires. Pour lutter contre ce phénomène, le ministère de l'Education Nationale a signé une convention avec l'association e-Enfance¹³ et a élaboré un guide pour prévenir et traiter le cyber-harcèlement¹⁴.

Nous sensibiliserons les élèves à cette problématique en évoquant :

- la protection de leurs données personnelles et de leur vie privée.
- le respect de la vie privée et du droit à l'image de leurs camarades.

11 <http://www.serggetisseron.com/blog/mehdi-meklat-et-le-mythe-du-double-malefique>

12 Smith, P.K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Fisher, S., Rusel, S., Tippett, N. (2008). Cyberbullying: ITs nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 49, p.376

13 L'association E-Enfance écoute et conseille les victimes. Elle peut aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes. Il dispose d'un numéro vert National

14 <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcèlement/>

Les repères 3-6-9-12

Serge Tisseron a imaginé en 2007 les repères 3-6-9-12 pour aider les adultes à faire apprivoiser les écrans et grandir leurs enfants.

Cela évoque les quatre étapes essentielles de la vie des enfants : 3 ans, c'est l'admission en maternelle, 6 ans, l'entrée en classe préparatoire, 9 ans l'accès à la maîtrise de la langue et de l'écriture, et 12 ans l'âge où il trouve ses repères au collège. Ce sont aussi d'excellents repères pour savoir à quel âge et comment introduire les écrans dans la vie de nos enfants. Ce repère nous servira à faire apprivoiser les écrans aux élèves de CE1 âge de 7 ans en moyenne.

A la maison, il est important que les parents fixent des règles claires sur le temps d'écrans et qu'ils parlent avec leurs enfants de ce qu'ils lisent, voient et font. A cet effet, les outils numériques (tablette, télévision, ordinateur) ne doivent pas se trouver dans les chambres. Il faut aussi paramétrer la console de jeux.

Dans le cadre de l'enseignement de l'éducation morale et civique, nous traiterons du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des trois principes d'Internet :

- Tout ce que l'on y et peut tomber dans le domaine public.
- Tout ce qu'on l'y met y restera éternellement.
- Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

Le site Internet Sans Crainte

Ce site veut pousser les élèves à avoir un usage responsable de l'Internet. Pour cela, il propose un programme Vinz et Lou qui s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans. L'objectif de ce programme est de développer l'esprit critique. Il est soutenu par le ministère de l'Education Nationale. Tous comme dans les programmes officiels dont nous avons traité ci-dessus, sa vocation est de contribuer à l'éducation critique des 7-12 ans aux nouveaux médias. Il se présente sous une forme de série de 17 dessins animés et d'activités pédagogiques. Il s'adresse aux enfants, parents et enseignants.

Vinz et Lou représentent les jeunes internautes. Leurs aventures et mésaventures Ils illustrent les situations auxquelles peuvent se confrontés les enfants aujourd'hui. Il traite des risques liées à l'usage de l'Internet. Les vidéos sont humoristiques~~humouristiques~~ et le ton décalé pour amener les jeunes à réfléchir dans la bonne humeur. Nous utiliserons ces vidéos lors de notre séquence sur les risques liés à l'usage de l'Internet.

C. Séquence : la connaissance des risques liés à l'usage de l'Internet

Cette séquence se rattache au domaine 2 du B2i adopter une attitude responsable et plus précisément à l'item 2.1 « Je connais les droits et les devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école ». Il s'agit de réfléchir sur les points qu'il convient de prendre en considération pour utiliser l'informatique de manière responsable. Les principaux dangers dont j'aimerais traiter avec eux sont :

- ne pas naviguer sur Internet seuls. Il est préférable de le faire avec un adulte pour éviter de tomber sur des contenus inadaptés à leur âge.
- ne pas donner ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone).
- ne pas mettre en ligne des photos
- ne pas écrire d'informations qui peuvent nuire à d'autres personnes
- ne pas rester des heures devant son écran. Ne pas abuser des jeux vidéos.
- Ne pas s'appropriier sans autorisation le travail d'une autre personne

Dans un premier temps, nous reviendrons sur les habitudes d'utilisation des élèves d'Internet. Je leur avais posé ces questions au premier trimestre et j'aimerais qu'ils détaillent leur réponses. de connaître le temps que les élèves passent sur Internet et identifier ce qu'ils pensent y faire et trouver

Dans un second temps. Je leur proposerai un questionnaire à choix multiples. L'objectif est de savoir avoir quelles sont les connaissances des élèves d'Internet de savoir s'ils ont une attitude responsable lorsqu'ils l'utilisent. Le questionnaire s'organise autour de quatre grands thèmes :

- Je respecte les autres
- Je me protège
- Droits d'utilisation des informations trouvées
- Fiabilité des informations

Évaluation diagnostique

J'ai fait passer un questionnaire choix multiples aux élèves. La consigne était la suivante : entourez la bonne réponse. J'ai aidé les élèves à faire ce questionnaire en expliciaant chaque questions et vérifiant qu'elles ont bien été comprises par tous. Je me suis fortement inspiré du questionnaire proposé sur le site Internet sans Crainte qui aborde les points essentiels (la protection des données, le respect de soi et des autres, le droit d'auteur)

Rester des heures (longtemps) sur Internet:

1. C'est normal si l'on a terminé ses devoirs et que l'on s'ennuit.
2. C'est trop. Il faut savoir se déconnecter et faire autre chose.
3. Bien. Tant qu'on s'arrête pour faire des pauses.

On me demande mon numéro pour acheter du crédit et continuer ma partie de jeux :

1. C'est normal. Tout ne peut pas être gratuit
2. Ce n'est pas un problème. Je le donne de temps en temps.
3. Je demande à mes parents pour savoir ce qu'ils en pensent.

Pour jouer à un nouveau jeu, on me demande de remplir un formulaire où je dois donner mon nom, prénom, âge, adresse...

1. Je ne remplis que les champs obligatoires.
2. Je vérifie d'abord si c'est un site de confiance avant de divulger des informations personnels.
3. Tous mes amis se snt inscrits alors je le remplis sans trop me poser de questions.

Si j'utilise un pseudonyme, je suis complètement anonyme :

1. Avec mon pseudonyme, je peux dire ce que je veux à qui je veux ; c'est à ça que ça sert.
2. Oui, si je ne relève pas d'informations personnelles.
3. Pas du tout. On peut toujours me retrouver.

Je tombe sur un site qui n'est pas fait pour les enfants :

1. Je ferme la page et je préviens adulte.
2. Chouette ! Je reste sur le site et je vais voir les autres pages par curiosité.
3. Je ferme le site et je continue ma navigation comme si de rien n'était.

Je me suis fâché(e) avec un camarade de classe, j'ai envie de moquer de lui, j'ai le droit :

1. Oui, avec des gens que je connais.
2. Oui, si c'est juste pour rire.
3. J'évite, je n'aimerais pas qu'on me le fasse.

Télécharger de la musique :

1. C'est interdit.
2. Ca dépend si l'artiste l'a autorisé.
3. C'est du pirate (vol)

Pour un travail en classe, je fais des recherches sur Internet et je trouve beaucoup d'informations :

1. Je copie tout
2. Je demande à mes parents si les informations sont bonnes.
3. Je vérifie que les informations sont bonnes.

J'ai fait la connaissance d'un élève qui a l'air trop sympathique sur Internet. J'aimerais le

rencontrer :

- Je choisis un lieu public et j'y vais avec un adulte
- Je l'invite chez moi : c'est plus sûr.
- J'y vais, j'ai hâte de le rencontrer.

J'ai pris de super photos avec mes amis au parc. J'ai envie de les publier sur Internet , en ai-je le droit :

1. Elles m'appartiennent. Je fais ce que je veux.
2. Je demande à mes amis avant de les publier.
3. Si mon ami est d'accord, pas de souci.

Les élèves passant un temps important sur Internet seuls. Il m'a semblé important de faire une première séance sur les contenus Indésirables des sites Internet. L'objectif est de leur faire prendre conscience que certains sites sont inadaptés pour eux.

Les deux séances de la séquence que nous vous présenterons portent sur les contenus inadaptés à l'âge des élèves. Ils passent beaucoup trop de temps sur Internet et seuls ce qui augmente leur risque de tomber sur des contenus adaptés.

La deuxième séance, le téléchargement puisqu'il s'agit du point faible de cette évaluation diagnostique.

Séance 1 : Les sites inadaptés à l'âge des élèves

L'objectif de cette séance est de sensibiliser les élèves au fait que des images ou des propos peuvent être choquants pour des enfants (violence, personnes nues, films d'horreur...) Ces images peuvent faire faire des cauchemars et être gravées très longtemps dans sa tête et engendrer des peurs ou des traumatismes étant adulte.

L'élève doit savoir preuve d'une attitude responsable et acquérir certains réflexes :

- ne jamais naviguer seul sur Internet
- avertir un adulte chaque fois qu'un tel site est rencontré nn fermant tout de suite la fenêtre (croix blanche dans un carré rouge).
- On doit aussi sensibiliser les parents en leur parlant de l'existence du contrôle parental.

La séance s'organisera sous forme d'un débat. Nous commencerons par regarder une vidéo pour ensuite leur proposer de débattre. Nous avons l'habitude d'utiliser cette démarche lors des séances d'EMC afin de pouvoir mettre en place un lieu et un moment d'expression. Ces débats permettent aux enfants de réfléchir et de s'exprimer sans crainte du jugement de l'autre ce qui leur permet de renforcer leur confiance. Aussi, il travaille son expression oral puisqu'il doit être compris par tous.

Tous les élèves ont un temps de parole limité pour éviter que certains élèves monopolisent la parole. Le bâton de parole sert à répartir la parole. L'élève qui le prend s'exprime et les autres ont le devoir de l'écouter sans faire de commentaire. Les élèves de CE1 sont âgés de sept ans et sont autocentrés ; cela leur permet de développer une capacité d'écoute et le respect de l'autre.

Dans un article intitulé : « Le bâton de parole, un outil pour l'expression des enfants¹⁵ » il est dit :

« Son origine s'inspire de rituels amérindiens et africains. Celui qui prend le bâton a quelque chose à dire et demande l'écoute, l'attention et le respect de tous. Le bâton en main, il n'est plus question de parler de l'autre mais de revenir à soi et d'exprimer, dans le registre du témoignage, une idée, un ressenti, un fait, un sentiment, un avis, un questionnement...Son utilisation développe une capacité d'écoute véritable et incite chacun à construire sa réflexion. (...) Le bâton de parole est un symbole fort qui responsabilise la prise de parole, une parole qui pourra alors résonner plus sensiblement. »

15 [Http://www.educateur-connecte.com/le-baton-de-parole](http://www.educateur-connecte.com/le-baton-de-parole)

Nous faisons un débat un mercredi matin sur deux. La séance dure 1 heure. Nous constituons un cercle car nous nous voyons tous. Aussi, le cercle favorise le respect et l'écoute.

L'enseignant se positionne à l'intérieur du cercle comme les enfants. Il s'occupe de la bonne circulation de la parole, et peut aussi demander à avoir le bâton. Parfois, l'enseignant donne le rôle de modérateurs aux élèves.

L'enseignant ou l'élève distribue la parole en apportant lui-même le bâton à l'élève qui doivent s'exprimer.

Il n'y a aucune obligation de s'exprimer, on lève la main pour demander la parole, tout le monde a le droit de s'exprimer, seul celui qui a le bâton en main peut s'exprimer, on s'exprime respectueusement sans moqueries, ni insultes, on transmet le bâton doucement et en silence.

Les compétences travaillées se rapportant à l'EMI : Connaître quelques usages d'internet, connaître les dangers qui se rapportent au surf en ligne.

Les contenus	
indésirables des sites	
Internet	
NIVEAU : CE1	
<u>Domaine du socle commun</u>	
Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen	
3.3 Faire preuve de réflexion et de discernement	
<u>Domaine disciplinaire</u>	
Choisissez un élément. Les représentations humaines	
<u>Objectifs</u>	
Connaître quelques usages d'Internet./ Connaître les dangers qui se rapportent au surf en ligne.	
<u>Objectif de la séance</u>	
Comprendre que certains sites sont inadaptés pour eux	
Traiter des contenus indésirables que l'on peut trouver sur Internet	
<u>Attendus de fin de cycle</u>	
Adopter une attitude responsable / Participer avec pertinence à un échange	
	<u>Déroulement de la Séance</u>
	<u>Matériel</u>

<p><u>Durée</u> 5 mn</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Numérique</u></p>	<p><u>Mise en situation</u></p> <p><u>L'enseignant présente aux élèves la vidéo « Tout n'est pas pour toi- Si t'es choqué, faut en parler » sur le site « Internet sans crainte ». Il s'agit d'un dessin animé de la série Vinz et Lou. La vidéo est projetée deux fois afin de faciliter la compréhension de la situation évoquée.</u></p>	<p><u>Vidéo projecteur</u></p>
<p><u>Durée</u> 30 mn</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Oral</u></p>	<p><u>Débat</u></p> <p><u>Après le visionnage du film, les élèves échangent sur la vidéo : ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont compris, ce qui les a choqué.</u></p> <p><u>L'enseignant peut orienter le débat en posant les questions suivantes :</u></p>	<p><u>X</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Que cherche Lou sur Internet</u> - <u>Comment fait-elle sa recherche ?</u> - <u>Comment fait-elle pour choisir dans la liste de proposition ?</u> - <u>Quelle erreur fait Lou en arrivant sur le site ?</u> - <u>Que fait Lou en voyant le contenu du site ?</u> - <u>Quelle est l'attitude de Vinz</u> - <u>Doit-on aller sur des sites réservés aux majeurs ?</u> - <u>Que doit-on fait si l'on voit des images ou des informations non adaptés pour notre âge ?</u> 	
<p>Durée 5 mn</p> <p><input type="checkbox"/> Ecriture</p> <p>Oral</p>	<p><u>Trace écrite</u></p> <p>Il s'agirait d'une phrase de conclusion. Elle sera formulée par les élèves et écrite dans le cahier.</p> <p>Phrase attendue : « Lorsque tu consultes les sites sur Internet, si tu es choqué, il faut en parler ! »</p>	<p>Cahier</p>

<p>Durée 20 mn</p> <p><input type="checkbox"/> Ecriture</p>	<p><u>Evaluation de la séance</u></p> <p><u>Oral :</u> Participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication. J'observerai l'attitude des élèves pendant le débat.</p> <p>Ecrit : Un questionnaire sera proposé aux élèves pour vérifier la bonne compréhension des informations transmises. Il figure en ligne.</p>	<p>Papier (QCM)</p>

Séance 2

La deuxième séance porte sur le téléchargement sur Internet. L'objectif de la séance est d'aider l'élève à adopter une attitude empreinte de civilité, de discrétion et de prudence lors de son utilisation d'Internet. Il doit comprendre les aspects juridiques qui régissent les images ou documents d'Internet.

Nous adopterons une démarche différente de la première séance. Les élèves travailleront en par groupe de 4. Il s'agit de savoir mettre en relation des informations pour les expliquer et effectuer une synthèse. Le travail de groupe est suivi d'un travail individuel testant les mêmes capacités. Chaque groupe est imposé par l'enseignant afin qu'ils n'y ait pas de problème de discipline. L'enseignant pose les questions importantes et écrits les mots du jour au tableau. Le travail de groupe dure 10minutes par question ; temps au bout duquel chaque élève de chaque groupe doit rapporté la réponse. Quand l'ensemble des réponses est noté au tableau, l'enseignant arbitre un débat en classe entière afin de faire émerger la meilleure réponse qui sera noté dans le cours/mis en commun.

Le téléchargement
sur Internet
NIVEAU : CE1

Domaine du socle commun
Domaine 3 : la formation de
la personne et du citoyen
3.2 Comprendre & respecter
la règle et le droit

Domaine disciplinaire
Enseignement moral et
civique
Les représentations
humaines

Objectifs
Savoir qu'il existe des
droits d'utilisation et des
conditions pour récupérer
un document

Objectif de la séance
Avoir une attitude
empreinte de civilité, de
discrétion et de prudence
lors de son utilisation
d'Internet
Savoir les aspects juridiques
qui régissent les images ou
documents d'Internet

Attendus de fin de cycle
Adopter une attitude
responsable

	Déroulement de la Séance	Matériel
Durée 5 mn <input type="checkbox"/> Numérique	<u>Mise en situation</u>	

	<p>L'enseignant présente aux élèves la vidéo « Qui pirate un œuf pirate un boeuf » proposée sur le site « Internet sans crainte » Il s'agit d'un dessin animé de la série Vinz et Lou.</p> <p>La vidéo est projetée deux fois afin de faciliter la compréhension de la situation évoquée.</p>	Vidéo projecteur
<p>Durée 30 mn</p> <p><input type="checkbox"/> Oral</p> <p><input type="checkbox"/> Lecture</p> <p><input type="checkbox"/> Ecriture</p>	<p><u>Phase de</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur quel site Vinz se connecte-t-il ? - Que propose Vinz à son copain par téléphone ? - Qui sonne à la porte? \$ - Que font les Destry Boys et pourquoi ? - Que faut-il retenir de cette animation ? - Peut-on utiliser tous les fichiers que l'on trouve sur Internet ? <p>Expliquer oralement que certains produits et services et peuvent être utilisés en toute légalité. D'autres font l'objet d'une interdiction.</p>	
<p>Durée 5 mn</p> <p><input type="checkbox"/> Oral</p> <p><input type="checkbox"/> Lecture</p> <p><input type="checkbox"/> Ecriture</p>	<p><u>Phase de</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - télécharger, c'est quoi ? - que peut-on télécharger ? - est-ce toujours légal ? - peut-on utiliser tous les produits que l'on trouve ? - quelles sont les règles ? 	

Durée 5 mn <input type="checkbox"/> Oral <input type="checkbox"/> Lecture <input type="checkbox"/> Ecriture <input type="checkbox"/> Numérique	<p><u>Evaluation</u></p> <p>L'enseignant observera l'attitude des élève durant la séance. Ils doivent s'impliquer dans le travail de groupe et proposer une réponse cohérente et pertinente.</p>	
--	---	--

Analyse de la séquence

Résultat de l'évaluation diagnostique :

➤ Je me protège

La majorité des élèves savent qu'il ne faut pas divulguer d'informations permettant le risque d'être identifier sur Internet. Il leur a semblé évident de ne pas transmettre leurs coordonnées. La réponse à ma question sur le renseignement d'un formulaire pour s'inscrire à un jeu leur a paru simple et évidente. Ainsi, plusieurs élèves sont intervenus : « Maitresse, on le sait, on ne va pas donner notre adresse comme ça », « Ma mère m'a bien expliqué que je ne dois pas le faire. ». En revanche, quatre élèves sur 22 ont répondu qu'ils pourraient transmettre leur coordonnées pour jouer à un jeu vidéo.

Tous les élèves ont répondu qu'ils n'iraient pas à un rendez-vous avec un internaute même s'il

semble sympathique. Ils savent qu'il existe un risque potentiel de parler avec quelque de mal-intentionné.

L'ensemble des élèves a répondu qu'il ne faut pas trop longtemps sur Internet mais ne sait pas me dire pourquoi.

J'en conclus qu'ils savent se protéger parce qu'ils ont entendu parler de ces règles mais ne semblent pas en percevoir les raisons. Nous travaillerons sur ce qu'il faut faire et ne pas faire sur Internet et surtout pour quelles raisons.

➤ **Je respecte les autres**

Les élèves savent qu'ils doivent respecter les autres. Même pour rire, ils n'aimeraient pas qu'on se moque d'eux ou qu'on les insulte sur Internet (21 élèves sur 22). Par contre, ils ne rendent pas compte de la gravité de ces actes qui peuvent nuire à l'intégrité d'une personne. En effet, ils ont été étonnés de savoir que certaines personnes souffraient de ces actes au point d'en devenir malades ou se suicider.

De plus, ils semblent méconnaître le droit à l'image. Treize élèves sur 22 ont affirmé qu'ils avaient le droit de publier les photos qu'ils ont prises de leur camarades puisqu'il s'agit de leur propres appareils photographique.

Nous insisterons sur les notions de droit à l'image et de cyber-harcèlement dans cette séquence sur les risques liés à l'usage de l'Internet.

➤ **La propriété privée**

Il s'agit du point négatif de cette évaluation. Plus de la moitié des élèves (15/22) pensent qu'ils ont le droit de télécharger de la musique, des vidéos tant que cela reste sur leur ordinateur personnels.

➤ **Fiabilité des informations**

Les élèves font très peu de recherche seul ce qui est normal à leur âge et niveau scolaire (CE1). Ainsi, la quasi-totalité des élèves (20/22) ont répondu qu'ils appelleraient un adulte pour savoir si le résultat de leur recherche est fiable. Ils ignorent donc comment vérifier la source d'un document ce que nous verrons dans le cadre de cette séquence.

Analyse de la séance 1

Après avoir disposé les élèves en ronde comme nous le faisons lors des débats, je leur ai annoncé le thème du jour : « Les enfants doivent-ils tout regarder sur Internet ? ». Les élèves étaient ravis car c'est la première fois que nous abordons cette thématique lors des débats. Il s'agit de la première séance sur les médias numériques de l'année. Avant, nous avons fait quelques séances pour comprendre le fonctionnement de base d'un ordinateur. L'objectif de la séance est de comprendre que certains sites sont inadaptés pour eux et de traiter des contenus indésirables que l'on peut trouver sur Internet.

Nous avons commencé la séance par la vidéo de Vinz et Lou « Tout n'est pas pour toi. Si tu es choqué, il faut que tu en parles ». J'ai rappelé aux élèves qu'il ne faut pas parler pendant la vidéo et l'observer minutieusement car elle ne dure que deux minutes. Nous y voyons Lou la petite sœur de Vinz qui effectue une recherche seule sur un moteur de recherche. Elle cherchait à voir les « Poilonours » son dessin-animé préféré mais à la place elle est tombée sur un site pour les adultes interdit au moins de 18 ans. Les images l'ont choquée et elle a alors appelé son grand-frère Vinz pour lui expliquer ce qu'elle vient de voir. Vinz ferme la page et lui dit de le faire à chaque fois qu'elle tombera sur ce genre de sites. Vinz a lui-même été choqué par les images puisqu'il en a fait un cauchemar.

Il a été pertinent d'initier le débat par un dessin-animé car il a suscité de nombreuses réactions chez les élèves. Lors des autres séances, je devais poser des questions pour faire réagir les élèves. Le ton de ce programme se veut décalé et humoristique afin que le discours ne leur semble pas moralisateur. Ils ont beaucoup ri notamment de la relation de Vinz, le grand frère et de sa petite sœur Lou. Ils s'y sont identifiés. Cela ne nous a pas empêché de mener un débat poussé sur les sites inadaptés à l'âge des élèves. J'ai choisi de retranscrire ce débat en quatre parties.

➤ L'attitude de Lou :

Je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de l'attitude de Lou dans cette vidéo. Un élève a pris la parole : « Elle a bien fait. Elle a appelé son grand frère quand elle a vu des images bizarres sur Internet. Les élèves semblaient plutôt d'accord avec cette intervention : « Oui, c'est vrai ! ».

Une élève a contredit le groupe en affirmant qu'elle a exagéré d'appeler son frère : « Elle lui a fait peur pour rien. Elle aurait pu fermer le site toute seule ! »

Je suis alors intervenue en leur demandant pourquoi a-t-elle bien fait d'appeler son frère.

Un élève a répondu : « Quand on voit des choses bizarres, il faut appeler quelqu'un. » Un élève a acquiescé en faisant remarquer que son grand frère a eu peur puisque la nuit il transpirait dans son lit et qu'il a été choqué par ces images.

J'ai indiqué que Vinz aussi été un enfant et qu'on peut tous être choqué par certaines images ou sites.

➤ L'attitude de Vinz

Vinz est considéré comme un grand frère sympathique et responsable par l'ensemble des élèves.

Une élève a dit qu'il était gentil car il a aidé sa sœur et lui a donné des conseils au cas où elle se retrouverait dans une situation similaire. Un élève ajoute : « Il est gentil, il protège sa sœur ! »

J'ai alors indiqué que Vinz a été choqué par les images qu'ils ont vues. Il a fait un cauchemar. Je leur ai demandé ce qu'il aurait pu faire après avoir fermé le site.

Une élève me répond qu'il aurait dû appelé ses parents.

J'indique aux élèves que Vinz a très bien agi. Il a fermé la fenêtre et a indiqué à sa sœur de faire la même chose si elle retombe sur des images choquantes. Cependant, il aurait dû en parler à un adulte pour comprendre ce qu'il vient de voir et ne pas rester traumatisé.

Je note au tableau les recommandations : ce qu'il faut faire lorsqu'on tombe sur un site inadapté :

- Permer la fenêtre (petit carré rouge avec une croix blanche à droite)
- Parler de ce qu'on a vu à un adulte (parents, professeurs ou autres)

➤ Les sites inadaptés

Les élèves ont spontanément fait part de leur expérience sur Internet :

- « Une fois, j'étais sur facebook et j'ai vu un petit enfant qui venait de se faire tuer lors d'une guerre. Ça faisait peur, il n'avait plus de tête. »

« Moi, c'est pire, j'ai vu un fantôme. »

J'ai repris la parole en leur expliquant qu'effectivement, il y a des images violentes, choquantes sur Internet. Aussi, il y a des sites pour les adultes et quand vous tombez dessus vous devez suivre la démarche énoncée ci-dessus. Ensuite, je leur ai annoncé que la séance est terminée.

Nous avons fait un bilan oral : « Les enfants doivent-ils tout regarder sur Internet ? » Ils m'ont répondu non en reprenant les arguments énoncés lors de ce débat . Nous avons noté dans le cahier du jour, la démarche à suivre lorsqu'on tombe sur ces sites ou images. Je leur ai transmis un questionnaire bref pour vérifier que les informations ont été comprises par tous.

1. Doit-on tout regarder sur Internet ?

- Oui, c'est pour cela qu'on l'utilise.
- Non, il faut regarder des choses adaptées à notre âge
- Cela dépend, si l'on est grand dans sa tête, on ne va pas avoir peur de tout voir.

2. Que fait-on lorsqu'on tombe sur des sites ou des images choquantes :

- On ferme la fenêtre.
- On ferme la fenêtre et on parle à un adulte.
- On le regarde et si seulement on a peur, on le ferme.

Bilan de la séance

Commencer le débat par une vidéo a été pertinent. En effet, les élèves se sont fortement identifiés à VINz et Lou et ont beaucoup ri. Le ton décalé de la vidéo leur a permis de se confier et de parler de leur diverses expériences sans tabou. Nous avons ensuite pu débattre sérieusement. Les interventions étaient pertinentes, riches et variés. L'objectif de la séance a été atteint. Effectivement, ils ont pris conscience que certains sites sont inadaptés pour eux et ils ont discuté de ce qu'ils peuvent trouver sur Internet. Les deux questions ont été valides pour tous les élèves.

Séance 2

L'objectif de cette séance est d'aider l'élève à adopter une attitude empreinte de civilité , de discrétion, de prudence lors de son utilisation d'Internet. Aussi, de lui faire comprendre les aspects juridiques qui régissent les images lors de son utilisation d'Internet. J'ai proposé aux élèves de regarder la vidéo du programme Vinz et Lou : « Qui pirate un œuf pirate un boeuf-Pirater c'est voler-télécharger oui, mais c'est pas toujours gratuit.» sur le site « Internet sans crainte ».

J'ai commencé par questionner les élèves pour vérifier que la vidéo a bien été comprise. Je leur ai posé une série de questions :

- Je leur ai demandé sur quel site Vinz se connecte-il et que fait-il. Une élève a répondu qu'il se connecte sur le site pikdelazik.net et télécharge une change des Destroys Boys. Le nom du site Internet a fait rire les élèves qui se demandaient s'ils existaient réellement tout comme les artistes les Destroys Boys.
- Que propose Vinz à son copain par téléphone ? Les élèves me répondent qu'il propose de graver dix copies du titre téléchargé.
- Je leur pose ensuite la question crucial : « Ont-ils le droit ? »

C'est alors que je me suis aperçue que de nombreux élèves pensent qu'ils ont le droit de télécharger

la musique qu'ils aiment : « Oui, ensuite ma sœur la met sur ma tablette ». « On a le droit du moment qu'on ne la vend pas. » D'autres élèves n'étaient pas d'accord en affirmant qu'il s'agit d'un vol et que c'est pour cela que les Destroys Boys sont venus chez lui.

J'ai clarifié la situation en leur expliquant que certains produits et service sont gratuits et peuvent être utilisés en toute légalité mais que d'autres font l'objet d'une interdiction.

Pour utiliser quelque chose que je trouve sur Internet, je dois obtenir l'accord de celui qui l'a créé (document, vidéos, musiques etc.)

– Que font les Destroys Boys et pourquoi ? Les élèves ont beaucoup ri de cette séquence. Un élève a répondu que Vinz leur a piqué leur musique donc ils lui piquent ses objets personnels. Certains élèves se demandaient si les artistes viendraient réellement chez eux s'ils téléchargeaient de la musique. Je leur ai expliqué que la venue des artistes est symbolique. Les artistes ne se déplaceront pas. Par contre, il existe des autorités comme Hadopi qui s'occupe de la protection des droits sur Internet.

Pour finir, je leur ai demandé ce qu'ils ont retenu de cette animation. Une élève a répondu : « Pirater, c'est voler. ». J'ai retenu cette phrase avec l'accord du groupe. Je l'ai écrite au tableau. On a traité du sens étymologique du mot pirater puisque nous avons étudié les mots de la même famille en langue.

J'ai ensuite disposé les élèves en groupe : deux groupes de cinq et trois groupes de quatre. Chaque groupe a été chargé de répondre à une question en indiquant la réponse sur une affiche qu'ils présenteront ensuite au tableau. Je leur ai demandé d'illustrer l'affiche et donner des exemples. Il avait l'accès au dictionnaire. J'aurais voulu laissé les élèves faire des recherches sur Internet mais cela n'était techniquement pas possible. Ils disposaient de vingt minutes pour réaliser cette tâche.

Groupe 1 : télécharger, c'est quoi ?

Groupe 2 : que peut-on télécharger ?

Groupe 3 : est-ce toujours légal ?

Groupe 4 : peut-on utiliser tous les produits que l'on trouve ?

Groupe 5 : quelles sont les règles ?

Je me suis rendue compte lors de la présentation des élèves que ce travail n'était pas pertinent. Tout d'abord, deux questions étaient évidentes et trop simples : « que peut-on télécharger ? Est-ce toujours légal ? ». Après une phrase de réponse et un dessin, les élèves ne savaient plus quoi dire et ont commencé à discuter : « On a tout dit. »

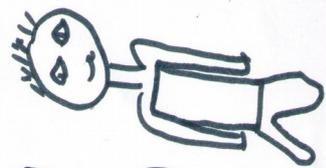
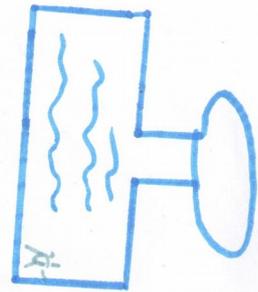
Les questions 4 et 5 : « Peut-on utiliser tout ce qu'on trouve ? », « Quelles sont les règles ? » étaient bien trop compliquées pour des élèves qui viennent de découvrir que le téléchargement peut être illégal. Ils n'avaient pas assez d'éléments pour pouvoir répondre à ces questions. Ils me sollicitaient pour que je les aide. J'aurais dû leur donner plus d'éléments pour qu'ils puissent répondre à ces questions. Cependant, la mise en commun nous a permis d'abord ces cinq thématiques lors de la mise en commun et de clarifier les incompréhensions.

Groupe 1 « Télécharger, c'est quoi ? »

Le premier groupe a expliqué que télécharger, c'est voler quelque chose à quelqu'un sans lui demander sa permission. Ils l'ont illustré par un dessin de Vinz qui vole un cd. Les élèves ont compris que le téléchargement est forcément illégal. J'ai dû leur rappeler que parfois il ne l'est pas, si l'auteur l'autorise. Le téléchargement est simplement une opération consistant à transférer des fichiers d'un ordinateur à un autre. La mise en commun a permis de soulever ce malentendu.

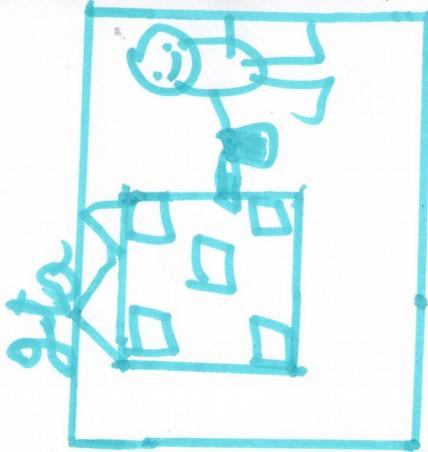
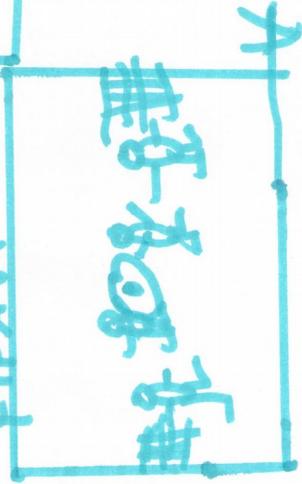
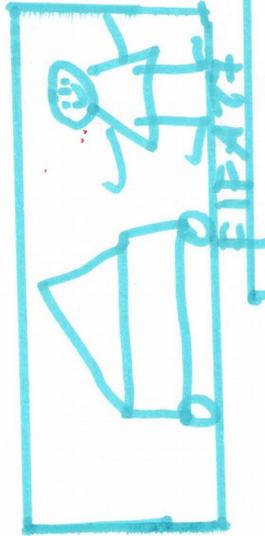
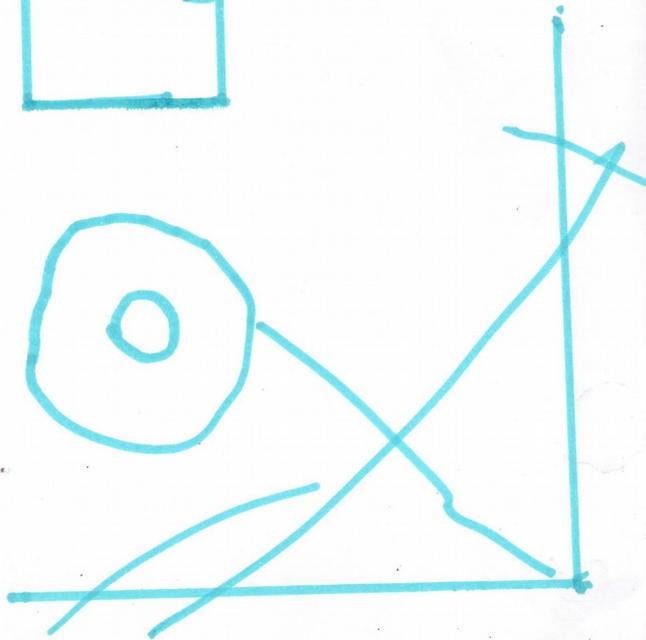
1) Télécharger, c'est quoi ?

C'est voler que quelque chose à
quelque un sur Internet sans
lui demander la permission



2) Que peut-on télécharger ?

On peut télécharger de la musique
des vidéos des jeux

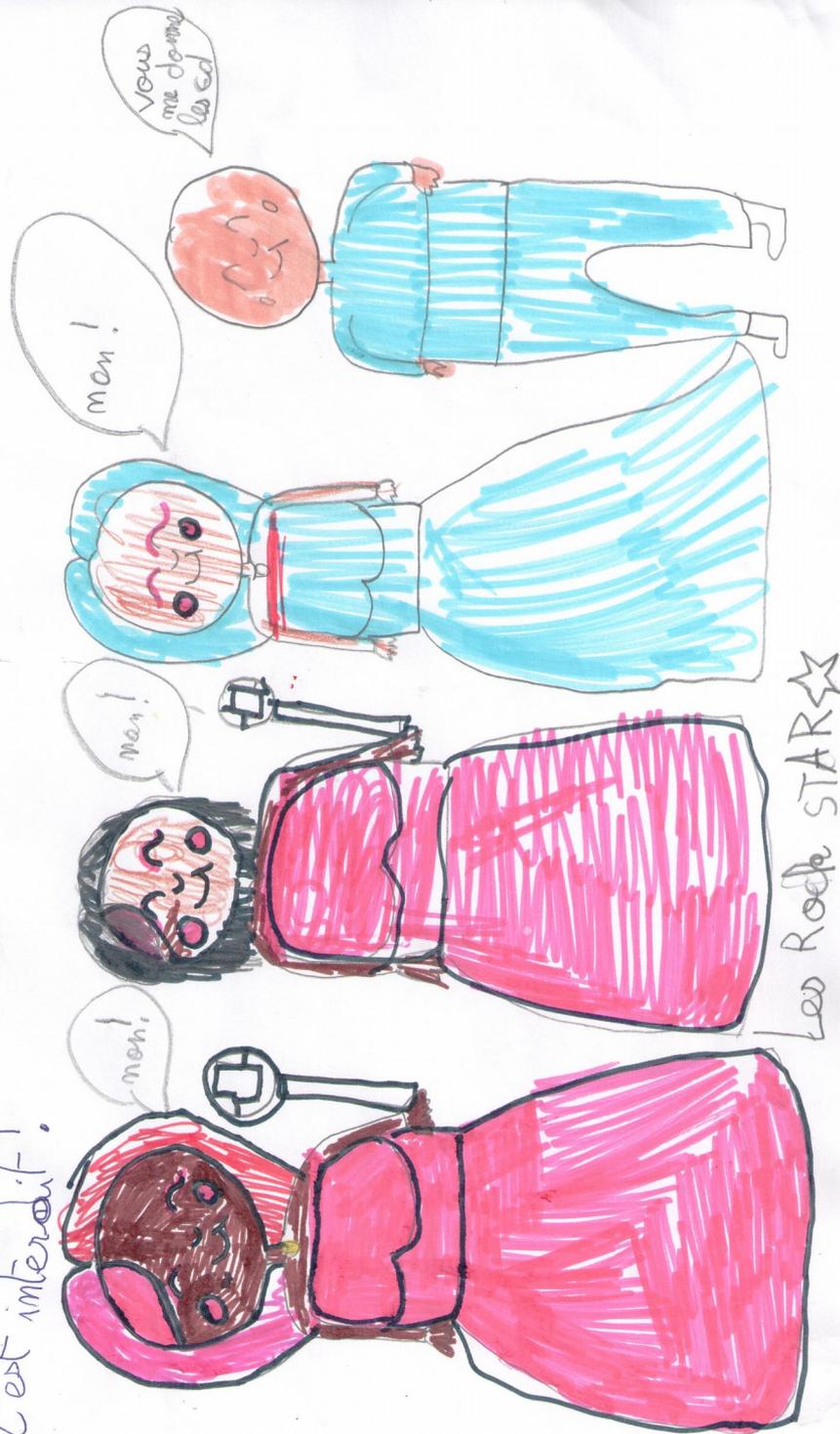


Ils ont fait un inventaire assez détaillé des choses que l'on peut télécharger : la musique, les vidéos, les jeux. Ils n'ont pas parlé des supports papiers comme les livres ou les documents.

Groupe 3 « Est-ce toujours légal ? »

3) Est-ce toujours légal ?

Non, C'est interdit !



Le groupe 3 s'est retrouvé en difficulté. Ils savaient que le téléchargement

n'est pas toujours légal sans pouvoir m'en donner la raison (droits d'auteur). Les élèves semblaient réciter ce qu'ils ont entendu sans vraiment l'avoir compris, ni en être convaincu. Je leur expliqué que les Destroys Boys n'était pas d'accord pour qu'on télécharge leur musique ce qui peut-être assimilé à du vol mais qu'il existe des sites ou on peut téléchargement de la musique gratuitement ou pas avec l'accord des artistes.

Groupe 4 « Peut-on utiliser tous les produits que l'on trouve ? »

La question étaient fermée. Elle ne laissait pas place à un débat et une grande possibilité de l'illustrer. Ils ont répondu non, car certains étaient gratuit et d'autres payants, que les auteurs étaient d'accord ou pas.

4) Peut-on utiliser tous les produits que l'on trouve sur

Internet ?

Ça dépend si les gens sont d'accord pour qu'on les prenne.



5) Quelles sont les regles ?

Le chanteur doit être d'accord

On ne doit pas échanger C'est Voler !



Les élèves ont retenu les point essentiel : il faut que l'auteur donne son accord. J'ai interrogé les autres élèves de la classe pour savoir s'il y avait d'autres règles : »Un élève a dit que lorsque le service est payant, il faut payer et ne pas chercher à l'avoir gratuitement. Je leur ai expliqué que certains services gratuits peuvent être utilisés en toute légalité mais que certains font l'objet d'une interdiction. J'ai ajouté que ce n'est pas parce qu'il s'agit de notre ordinateur que l'on a le droit de prendre tout ce qu'on trouve sur Internet

Comparaison des deux séances

La motivation des élèves

La séance une a enthousiasmé les élèves. Ils avaient l'impression de regarder un dessin-animé et de le commenter en pouvant dire ce qu'il veulent. La première partie de la séance 2 a aussi suscité de l'enthousiasme chez les élèves qui répondaient aux questions avec entrain. Le passage à l'écrit a été plus difficile. Ils n'avaient pas envie de s'investir après la séance qui a été longue au total (1h15). Ils ont répondu strictement aux questions alors qu'à l'oral, il avait plus d'idées. Le passage à l'écrit est encore difficile chez les élèves de CE1 qui ne maîtrisent pas encore les règles d'orthographe. Le fait de devoir rendre leur pensée visible sur une feuille a freiné leur imagination. A l'oral, ils avaient plus d'arguments, d'exemples et d'anecdotes. Aussi, le travail de groupe a fait que certains élèves s'ennuyaient. Il y en un qui rédigeait, un autre qui dessinait et au moins une personne qui se retrouvait à rien faire puisqu'il n' y a qu'une feuille.

Objectifs des séances

L'objectif de la séance une a été atteint. Les élèves ont tous compris quelle est l'attitude à avoir face à un site inadapté alors que pour **la séance 2 la vidéo a été source de malentendus.. Effectivement, certains élèves ont compris que le téléchargement est totalement illégal et pas seulement quand l'auteur ne donne pas son accord.** Ils ne comprenaient pas pourquoi le téléchargement est interdit alors qu'ils le pratiquent tous les jours pour voir des films, des dessins animés ou écouter de la musique. Les productions des élèves en témoignent. Ils sont restés centrés sur ce qu'ils ont vu dans la vidéo ou ce que je leur ai dit sans en être réellement convaincu. Il est

nécessaire que je fasse une autre séance sur le téléchargement.

La présence de l'enseignant

J'ai été obligé de prendre la parole à de nombreuses reprises lors de la séance deux pour éclaircir des malentendus ou expliciter des notions. Je motivais les élèves, les pousser à la réflexion alors que que je n'ai pas eu à le faire lors du débat (séance une) . Je posais des questions pour recentrer le débat vers la thématique mais non pour pousser les élèves à la réflexion.

Attitude critique

Le débat (séance 1) semble avoir favorisé une réflexion critique des élèves. Effectivement, Les élèves ont remis en question leurs habitudes d'utilisation d'Internet et ont pris conscience des risques qu'il encouraient s'ils ne se protégeaient pas.

Lors de la deuxième séance, les élèves n'ont pas compris La notion de propriété privée. Je n'ai pas su les convaincre de cela étant donné qu'ils ont un usage totalement différent à la maison. Ils ont dit ce qu'ils ont vu de la vidéo et récité ce que je leur ai expliqué sans réellement le comprendre . Ils ne pouvaient donc pas avoir une réflexion critique.

Conclusion :

Cette étude nous a permis de constater que les élèves sont issus d'un quartier urbain sensible. Le quartier des 4000 est historiquement défavorisé. Les résidents sont constitués d'une population pauvre fortement touchée par le chômage. Effectivement, 70 % de la population fait partie des catégories socio professionnelles défavorisées. Les familles sont impliquées dans la scolarité de leurs enfants et sont conscientes de la nécessité de l'école pour obtenir un travail. En revanche, leurs pratiques pédagogiques et culturelles ne correspondent pas aux attentes de l'institution scolaire. Les élèves ne sont pas réellement poussés à la réflexion et l'esprit critique en dehors de l'espace de la classe. Ainsi, on constate que les sorties et les usages des médias numériques ne sont pas pédagogiques. Cette séquence leur permettra d'aborder Internet avec une autre attitude, plus réfléchie et responsable.

Le débat (séance 1) semble avoir favorisé une réflexion critique des élèves. Effectivement, Les élèves ont remis en question leurs habitudes d'utilisation d'Internet et ont pris conscience des risques qu'il encouraient s'ils ne se protégeaient pas. Lors de la deuxième séance, les élèves n'ont pas compris La notion de propriété privée. Je n'ai pas su les convaincre de cela étant donné qu'ils ont un usage totalement différent à la maison. Ils ont dit ce qu'ils ont vu de la vidéo et récité ce que je leur ai expliqué sans réellement le comprendre . Ils ne pouvaient donc pas avoir une réflexion critique.

Je pense qu'il est important de partir du ressenti des élèves : anecdotes, expériences pour mener une séquence sur les médias numériques et les amener à avoir une pensée critique. Il est essentiel de prendre en compte leur habitudes d'utilisation et de discuter avec eux. Une séance trop éloignée de leurs habitudes d'utilisation de l'Internet ne les touchent pas. Il faudrait ensuite remettre en question leur préjugés pour les faire douter. Le doute les amène vers une pensée critique. Ils remettent en question ce qu'ils font au quotidien et ne considèrent pas comme néfastes ou dangereux. Ils comprendront ainsi qu'ils ont encore beaucoup de choses à apprendre avant d'avoir une attitude responsable.

Bibliographie

Ouvrages

Bernardin Jacques, Le rapport à l'école des élèves des milieux populaires, Bruxelles, De Boeck, 2013.

Bonnery Stéphane, Comprendre l'échec scolaire, Paris, La Dispute, 2007.

Hess Rémi, Le lycée au jour le jour, Ethnographie d'un établissement d'éducation. Paris, Meridiens-Klincksieck, 1989.

Jounin Nicolas, Voyage de classes, La Découverte, 2014**.

Peretz Henri, Les méthodes en sociologie - L'observation -, QSJ, PUF, 2004.
Tisseron Serge, 3-6-9-12 - Apprivoiser les écrans et grandir, ERES, 2013.

Ressources en ligne

CLEMI – Centre de liaison de l'enseignement des médias et de l'information
-<http://www.cleml.org/fr/>

Citoyenneté numérique - <http://www.citoyennetenumeriquequebec.ca/>

Dossier : « La motivation scolaire : approches récentes et perspectives pratiques », Revue Française de Pédagogie, n°155, 2006. URL : <https://rfp.revues.org/56>

E-enfance – lutte contre le cyber-harcèlement - <http://www.e-enfance.org/cyber-harcelement.php>

Internet responsable – URL : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>

Internet sans craintes - URL: <http://www.internetsanscrainte.fr/>

INSEE, Immigrés et descendants d'immigrés, 2012. URL : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=IMMFRA12>

IPSOS – Etude sur les usages numériques des moins de 20 ans (2014) –
URL : <http://www.offremedia.com/media/deliacms/media/1269/126948-c88c4b.pdf>

L'esprit critique: <https://www.reseau-canope.fr/developper-lesprit-critique.html>

Pratiques culturelle en ligne en France et en Europe – comparaison 2007-2014. URL : Deps-CC-2015-2_Pratiques%20culturelles%20en%20ligne%20France%20et%20Europe.pdf

Règle des "3,6,9,11" - <http://3-6-9-12.com/>
Serge Tisseron (Site) - <http://www.sergetisseron.com/blog/>

Usage des 3-7ans – URL : <http://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/usages-3->

Vinzelou - Internet sans craintes - <http://www.vinzelou.net/ressources/filter/theme/internet/5>

Documentaires

Chomsky Noam – La fabrique du consentement – URL: <https://www.youtube.com/watch?v=jWBPXYePQ6>

Stanley Milgram – la soumission à l'autorité (appliqué à la télévision) –
URL : https://www.youtube.com/watch?v=6w_nlgeklzw

Stanley Milgram – la soumission à l'autorité (appliqué à la télévision) –
URL : https://www.youtube.com/watch?v=6w_nlgeklzw

Documents officiels

Référentiel de compétences de l'enseignant

Nouveau socle de commun de compétences, de connaissances et de culture (2016)

Programme d'enseignement moral et civique (2015)

Référentiel du B2ii

Référentiel du C2i2e

Annexes

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

L'éducation critique aux médias numériques est la prévention aux dangers du numérique.

2. Faites-vous de l'éducation aux médias numériques ?

Oui

3. Si oui, combien de temps y consacrez-vous ?

45 minutes une fois par semaine ou une fois toute les deux semaines.

4. Que faites-vous ?

En salle informatique, nous faisons des recherches sur internet en histoire des arts (œuvres) ou lorsque nous abordons un thème en classe.
Je guide les élèves le plus possible dans le déroulement de la recherche.

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

Il s'agit de sélectionner les informations essentielles (sans se disperser).

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

- Apprendre à sélectionner les informations essentielles (sans se disperser).
- Sensibiliser aux dangers d'internet
- Vérifier une information (fake news)

2. Faites-vous de l'éducation aux médias numériques ?

Non

3. Si oui, combien de temps y consacrez-vous ?

/

4. Que faites-vous ?

/

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

Elle se définit par le fait d'apprendre

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

- L'éducation critique aux médias numériques peut signifier le regard critique que peut avoir un enfant sur ses recherches internet (ce qui lui permet de sélectionner la bonne information la plus utile à une recherche etc.)
- Ceci peut également faire référence à l'éducation aux dangers d'internet.

2. Faites-vous de l'éducation aux médias numériques ? non

3. Si oui, combien de temps y consacrez-vous ? ~~non~~

4. Que faites-vous ?

Les médias numériques à l'école

Les médias numériques à l'école

1. Comment définiriez-vous l'éducation critique aux médias numériques ?

- L'éducation critique aux médias numériques peut signifier le regard critique que peut avoir un enfant sur ses recherches internet (ce qui lui permet de sélectionner la bonne information) la plus utile à une recherche etc.
- Ceci peut également faire référence à l'éducation aux dangers d'internet.

2. Faites-vous de l'éducation aux médias numériques ? non

3. Si oui, combien de temps y consacrez-vous ? ~~non~~

4. Que faites-vous ?